



PAROISSE SAINT ROCH

24, rue Saint Roch - 75001 PARIS

T. 01.42.44.13.20

secretariat@paroissesaintroch.fr

www.paroissesaintroch.fr

Dimanche 19 novembre 2023

33^{ème} Dimanche de Temps Ordinaire - **Année A**

La parabole des talents

Mt 25, 14-30

Cette parabole est archi-connue et elle est souvent citée même en dehors des cercles croyants, souvent superficiellement et quelquefois à contre-sens. Puisque Jésus nous l'a donnée, la moindre des choses est bien d'essayer de la mieux comprendre, avec constance et détermination, pour en recevoir l'enseignement.

Concentrons-nous sur le troisième serviteur. Il est sûrement prudent d'essayer de voir pour notre propre compte ce qui pourrait conduire à « être jeté dans les ténèbres du dehors, où seront les pleurs et les grincements de dents ». Le texte qualifie ce serviteur de « mauvais et paresseux ».

Paresseux, c'est clair. Alors que les deux autres s'empressent (« aussitôt ») de faire travailler leurs talents et donc de dépenser leur énergie et de prendre des risques pour augmenter la richesse du maître, lui choisit l'inertie pour ne pas se fatiguer et risquer de rendre moins qu'il n'a reçu. Ce faisant, il tombe dans le travers le plus grave selon les évangiles qui dénoncent moins souvent le manque de générosité que le manque de bon sens (« esprits sans intelligence ! ») : il aurait pu ne pas travailler en plaçant au moins l'argent à la banque. Dans le même ordre d'idée, Jésus loue le bon sens de se faire des amis avec l'argent, comme l'intendant malhonnête, en vue d'être reçu par les pauvres dans le Royaume. Il faut être malin et faire le meilleur placement au final ...

La paresse suffit à rendre ce serviteur « bon à rien », ce qui peut nous faire réfléchir à nos « péchés par omission », mais pourquoi est-il qualifié également de « mauvais » ? Le texte le dit clairement. C'est qu'il a peur du maître. La peur est le contraire de la foi. En se mettant dans la mesquinerie de la peur et du calcul, il se met en contradiction complète avec son maître qui fait confiance en donnant les talents avec largesse et se réjouit de la réussite des deux premiers. Le troisième n'a pas fait sien le talent qui lui a été donné pour entrer dans la dynamique créatrice, il croit être quitte en le rendant tel quel alors qu'en fait il n'a rien compris et qu'il a tout perdu. C'est lui qui refuse par la communion avec son maître et se place « dans les ténèbres ».

Demandons au Seigneur de mobiliser toute notre énergie et tout notre labeur, « selon nos capacités », dans son mouvement de création afin de recevoir cette parole incroyable : « bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de ton Seigneur ».

Jean-François Rod, diacre

Vous pouvez retrouver les homélies du Curé (www.verbum.fr)
et celles de l'abbé Iborra sur le site de la paroisse :
www.paroissesaintroch.fr (sur la page d'accueil)

**Cette feuille est destinée à être emportée et lue.
Merci de ne pas la laisser sur votre chaise**

AGENDA PAROISSIAL

prière du **Chapelet** du lundi au vendredi à 17h55 – chapelle de la Vierge
le chapelet du vendredi est offert pour la paix en Europe

Horaires des messes en semaine

<u>Messes latines</u>	
Lundi et mercredi	8h00
Mardi	19h30
Samedi	11h30
<u>Messes en français</u>	
Lundi	18h30
Du mardi au vendredi	12h30 et 18h30

Horaires des messes dominicales

<u>Messes latines</u>	
Dimanche	9h30 et 20h00
Vêpres	17h45
<u>Messes en français</u>	
Samedi	18h30 (anticipée)
Dimanche	11h00 – 12h15 – 18h30



Lundi 20 novembre

18h30 Cours de français de la Conférence Saint-Vincent de Paul (*Salle Marduel*)

Mardi 21 novembre

18h15 Réunion Conférence Saint-Vincent de Paul (*Salle Marduel*)
19h30 Messe latine chantée, groupe « Veritatis Traditio »
20h30-22h15 Enseignement : Comment lire et interpréter la Bible avec l'Eglise : *Les méthodes modernes : la Bible a-t-elle encore quelque chose à nous dire ?* par l'abbé Iborra.

Mercredi 22 novembre

12h30 Messe avec les étudiants de l'aumônerie de l'Ecole du Louvre
14h00 Obsèques de Rosalie Angui-Niamke
19h00 – 20h30 Cours d'Histoire de l'Eglise par l'abbé Iborra (*Salle du Curé d'Ars*)
(Programme 2023-2024 : *Les Temps Modernes : XVIIe et XVIIIe siècles*)

Jeudi 23 novembre

20h00 Dîner aux chandelles pour les parents des enfants du catéchisme (*chapelle du Calvaire*)

Vendredi 24 novembre

19h30 Veillée de prières des chapitres de Notre-Dame d'Orient et d'Occident

Samedi 25 novembre

13h30 Messe de fiançailles de Jean-Baptiste et Quitterie
15h00 Baptême Bosco Bourdillat
16h00 Baptême Droulin

Dimanche 26 novembre

15h30 Heures Musicales : Promenade Baroque au temps de Monsieur Jean de La Fontaine (*entrée libre*)
18h30 Messe avec les fiancés qui se préparent au mariage
19h30 Réunion de préparation au mariage (*Salle du Curé d'Ars*)



Exposition « Comme pèlerin au Saint-Sépulcre »

Pénétrer dans le jardin de la Résurrection au matin de Pâques ? Nous aurions tous voulu être aux côtés de Marie-Madeleine ! A quoi ressemblait le Tombeau du Christ ? Quand la basilique du Saint Sépulcre a-t-elle été érigée ? Qui l'habite aujourd'hui ? Qui en prend soin ?

Terre Sainte Magazine, revue des franciscains en Terre Sainte, en partenariat avec l'*Ordre du Saint-Sépulcre en France* vous invite à devenir « *Pèlerin au Saint-Sépulcre* ».

Ne manquez pas cette exposition présentée à Saint-Roch durant le mois de novembre.



Denier de l'Eglise 2023

Toute l'année, votre paroisse est à votre service... Le Denier de l'Eglise n'est pas un don comme les autres : il permet à notre paroisse de vivre et de poursuivre sa mission. C'est donc votre famille qu'il s'agit d'aider. Comment participer au Denier de l'Eglise ?

- Par chèque à l'ordre de « **Paroisse Saint-Roch – ADP** » à déposer à la paroisse ou envoyer au 24 rue Saint-Roch – 75001 Paris
- Par carte bancaire, en vous connectant sur le site de la paroisse : www.paroissessaintroch.fr et cliquer sur l'icône du Denier de l'Eglise.

Un reçu fiscal vous sera adressé directement par l'Association Diocésaine de Paris (ADP).

